



**Ce contrat d'engagement entre vous-mêmes et l'Association Terre d'ADELES, stipule que**

- 1) vous bénéficierez d'un panier de légumes et d'aromates, pendant toute la campagne 2014-2015 (42 distributions) payé à l'avance .
- 2) le prix, en euros, du panier (suivant la formule\* adoptée) est un prix moyen, calculé sur une base annuelle: suivant la saison, votre panier sera plus ou moins volumineux.
- 3) vous recevrez, en moyenne, 7 ou 8 variétés de légumes bio de saison, plus des aromatiques.
- 4) vous vous engagez à venir chercher votre panier entre 18h et 19h le mercredi soir au jardin .
- 5) vous vous organiserez, en cas d'empêchement, pour qu'une personne vienne le chercher à votre place et vous nous en aviserez. **Aucun panier ne sera remboursé ni mis de côté**, et si nous n'avons pas d'instructions, de votre part, nous échangerons vos légumes 'oubliés', à la fin de la distribution, *en fraises*, au SEL Service. (*pensez à l'auto-partage*)
- 6) vous viendrez aider à distribuer les paniers deux fois pendant la campagne, aux deux dates fixées lors de votre engagement. Permanence de distribution: 17h30 - 19h30.
- 7) pour atteindre votre engagement en heures/fraises, vous participerez aux chantiers de jardinage collectif, récoltes, préparations de paniers, aux dates fixées ensemble et notées sur votre Planning Panier Perso 2014-2015.
- 8) vous émargerez la feuille "Chantier", dans le cabanon, avant de quitter le jardin après un chantier, pour nous permettre de suivre l'évolution de votre engagement en heures.

*Attention, l'horaire des chantiers peut varier en fonction des conditions climatiques et des saisons: Consultez régulièrement les Potins dans votre boîte mail et l'agenda du wiki en ligne.*

[www.terredadeles.org/agenda](http://www.terredadeles.org/agenda).

N.B.: Dès que votre engagement en heures est atteint, vous marquerez les heures "supp" dans votre petit carnet beige, en *fraises* (une heure = 60 fraises). Ces heures seront enregistrées dans le grand cahier SEL de l'association. Ces fraises vous permettront de bénéficier pleinement du SEL d'ADELES. (*La charte du SEL se trouve dans votre carnet d'adhérent*)

**L'association Terre d'ADELES à son tour s'engage à**

- 1) vous fournir, toute les semaines\* entre le **mercredi 16 avril 2014 et le mercredi 11 février 2015**, un beau panier de légumes frais cultivés en partie au Jardin d'ADELES à Pessac et en partie autour de La Réole, par Julien Pesci et Ginès Maldonado (en bio).  
[\*pas de livraison les 24/12/14 et 31/12/14, où le jardin sera fermé .]
- 2) organiser des chantiers collectifs et encadrés de jardinage et des ateliers pédagogiques, pendant toute l'année, (week end et/ou semaine) selon un calendrier pré-établi, disponible sur notre wiki ([www.terredadeles.org](http://www.terredadeles.org)) et affiché au jardin, sur le cabanon.
- 3) vous informer en début de chaque semaine, sur la liste de diffusion de l'Association, grâce aux "Potins", de la vie du Jardin d'ADELES et des besoins d'aide. (*Attention: Si vous ne recevez pas les "Potins", c'est vous n'êtes pas encore inscrit sur la liste de diffusion!*)
- 4) valoriser en *fraises* du SEL toute heure de coup de main solidaire au-delà des heures dues dans votre contrat Panier. Le SEL Service vous permet d'échanger en fraises: les denrées périssables qui restent à la fin des distributions du mercredi et du vendredi (AMAP)
- 5) vous donner une fiche-recette dans le panier, des conseils de préparation pour les légumes plutôt méconnus et des dégustations de légumes crus, pendant les distributions.

#### Les FORMULES PANIERS D'ADELES 2014

**Panier à 20€ = 420€+ 6h de participation annuelle** (panier quinz) ou **840€ +12h** (panier hebdo)

**Panier à 18€ = 378€+12h de participation annuelle** (panier quinz) ou **756€ +24h** (panier hebdo)

Fait à Pessac le \_\_\_\_\_ Signature du consomm'acteur \_\_\_\_\_

Représentant de Terre d'ADELES \_\_\_\_\_